

Madame, Monsieur,

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'APEL organise une vente de chocolats.

En achetant ces articles, vous contribuez à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de notre établissement scolaire.

Le bon de commande avec votre règlement est à rapporter dans la boîte aux lettres de l'APEL pour le vendredi 21 octobre 2022 dernier délai.

Si vous le souhaitez, une facture peut vous être établie (le demander sur le bon de commande).

Les chocolats seront donnés à vos enfants dès réception, et ce avant les vacances de Noël.

Les chèques seront établis à l'ordre de l'APEL Saint-Charles.

L'équipe de l'APEL, vous remercie,

